

Métiers de la Formation, de la Santé et du Travail social

Démarches éducatives en Sécurité Routière

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : CHRISTINE POPLIMONT

Présentation générale

La filière professionnelle du secteur formation à la Sécurité Routière (D.U., Licence et projet de Master) du Département des Sciences de l'Éducation prépare aux métiers de la formation, de la gestion des risques routiers. Ce Diplôme d'Université privilégie les systèmes et dispositifs de l'alternance dans la formation professionnelle. Il prend en considération les métiers pour lesquels la fonction formation est centrale, notamment dans le secteur de la sécurité routière.

Il se propose d'élargir les compétences et la culture des étudiants afin de leur permettre d'élaborer un projet professionnel dans les métiers concernés. Ce diplôme peut éventuellement ouvrir l'accès à des formations qualifiantes universitaires (Licence puis Master). Il constitue une première initiation à la recherche.

Objectifs de la formation

- ▶ Fournir aux étudiants les données, les informations, les techniques et les savoirs nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles dans le cadre des institutions ;
- ▶ Fournir les moyens, les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un projet professionnel dans le champ de la formation et de la sécurité routière. Les étudiants seront conduits à réinvestir dans la formation leur propre expérience et celle des autres professionnels (à l'occasion des stages notamment) ;
- ▶ Permettre un entraînement méthodique :
 - à la lecture, la compréhension des textes et écrits sociaux, théoriques et informatifs, dans le champ de la formation, et des Sciences Humaines en général ;
 - à la production, à l'élaboration et à l'écriture de textes, de documents, d'articles, de rapports et de mémoires facilitant la compréhension et la mise en œuvre de pratiques professionnelles.

Cette formation se veut en prise directe avec les situations professionnelles et avec les expériences des praticiens. Elle doit donc permettre à chacun :

- une approche lucide des pratiques professionnelles et de leur inscription dans l'environnement social et institutionnel ;
- une utilisation et une lecture des outils conceptuels et des textes nécessaires à l'interprétation, à l'analyse et à la compréhension des pratiques professionnelles ;
- d'être producteur de textes, de dispositifs, d'écrits pour se situer, à terme, comme auteur dans le cadre de son métier.

Les unités d'enseignement (UE)

Nb de crédits	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Durée
	UE 1 Pratiques d'intervention en éducation et formation en sécurité	
6	• Pratiques d'intervention en éducation et formation en sécurité routière	36 h
6	• La fonction formation : sa mise en œuvre dans les dispositifs, statuts, fonctions et rôles du formateur	36 h
	UE 2 Élaboration et interprétation de l'expérience et projet professionnel	
6	• Les stages et le retour d'expérience dans l'alternance.	36 h
6	• De l'expérience à l'élaboration d'un projet professionnel	36 h
	UE 3 Initiation aux théories de l'apprentissage et de l'évaluation	
6	• Initiation aux théories de l'apprentissage et de l'évaluation	36 h
6	• Instruments conceptuels de la clinique des pratiques professionnelles	36 h
	UE 4 Entraînement aux méthodes de travail pour se former et apprendre	
6	• S'informer, lire et comprendre pour élargir ses connaissances et sa culture	36 h
6	• Concevoir, élaborer et écrire	36 h
	UE 5 Méthodologies et pratiques de la communication	
6	• Approche théorique de la communication, des représentations sociales et de l'engagement	36 h
6	• Communiquer en situation de formation, dans la posture du formateur, se connaître et élargir ses compétences personnelles dans les situations de communication.	36 h

Présentation des unités d'enseignement

■ UE 1

► Pratiques d'intervention en éducation et formation en sécurité

Objectifs :

Cette Unité d'Enseignement a pour objectif d'acquérir une vision systémique de la sécurité routière et des différentes pratiques.

Contenus :

Une partie de cette U.E est assurée par des praticiens professionnels publics, privés ou associatifs qui témoigneront de pratiques innovantes ou originales dans le domaine de la formation et de l'éducation routière.

■ UE 2 ► **Élucidation et interprétation de l'expérience et projet professionnel**

Objectifs :

Cette Unité d'Enseignement a pour objectif d'optimiser les acquis et les apprentissages réalisés dans l'expérience des stages ou en situation de travail.

Les formateurs insisteront sur :

- Le choix d'un stage en fonction d'un projet.
- Les procédures et les formes requises pour solliciter un stage.
- La négociation de ces stages.

Contenus :

L'accent sera mis sur la communication de l'expérience (oralement ou par écrit) et les conditions qui favorisent la compréhension de sa propre expérience.

Elle propose une réflexion fondée sur la pratique professionnelle des étudiants afin qu'ils s'interrogent sur leur place dans la dynamique de projet, sur leur rapport à la formation, à la professionnalisation et à l'évaluation.

■ UE 3 ► **Initiation aux théories de l'apprentissage et de l'évaluation. Pratiques de formation et stratégies personnelles**

Objectifs :

Cette unité d'enseignement a pour objectif :

- L'appropriation des théories et des modèles de l'apprentissage et de l'évaluation élaborés dans les sciences humaines en association avec l'expérience professionnelle.
- L'échange d'expériences vécues ou observées. Il s'agira de familiariser les étudiants avec les modèles de lecture permettant la compréhension et l'évaluation des pratiques.

■ UE 4 ► **Entraînement aux méthodes de travail pour se former et apprendre**

Objectifs :

Cette unité d'enseignement a été conçue pour permettre aux étudiants d'envisager la poursuite d'une formation qualifiante de niveau universitaire en maîtrisant quelque peu les modes et les formes de communication et de production des connaissances scientifiques, théoriques, et méthodologiques.

Contenus :

L'accent sera mis sur la lecture et la compréhension de textes : textes théoriques, articles scientifiques, techniques et plus généralement tout écrit permettant d'élargir sa culture en tant qu'acteur. Une initiation aux lectures analytiques des textes et des images sera proposée. Comment lire un texte pour comprendre : entraînement à l'analyse du para-texte, aux techniques de prise de notes, d'élaboration de fiches de lecture, de résumés, de synthèses de texte.

Ce travail sera associé à un entraînement à l'écriture de textes divers suivant le genre et la fonction : rédiger un rapport, un mémoire, communiquer une expérience, une recherche.

■ UE 5 ► **Méthodologies et pratiques de la communication**

Objectifs :

Cette unité d'enseignement prévoit une initiation aux méthodes et à leurs fondements dans une diversité de situations de communication dans les métiers de la formation. Elle s'appuiera sur une présentation des théories et modèles de la communication.

Contenus :

Une part de cette unité d'enseignement sera consacrée à une mise en pratique sous forme de jeux de rôles, par exemple. L'accent sera mis sur l'animation, la conduite de réunions, la prise de parole dans un groupe, de communication dans une assemblée. Il s'agit d'une formation personnelle en groupe : l'utilisation des enregistrements vidéo constituera un appui au travail du groupe.

Conditions d'accès

Pas de niveau particulier requis (fin d'étude secondaires, ou niveau Bac si possible).

Organisation et validation de la formation

- ▶ La formation est organisée sur la base d'une semaine par mois sur 9 mois (d'octobre à juin).
- ▶ Les enseignements sont organisés sous forme de 5 unités d'enseignement (U.E.) capitalisables de 72 heures (représentant 360 heures d'enseignement) réparties selon le tableau en ci-dessus.
- ▶ La compensation au sein de chaque unité d'enseignement se fait sans note éliminatoire.
- ▶ L'acquisition des unités d'enseignement ainsi que la délivrance du D.U. sont prononcées après délibération du jury.
- ▶ Les enseignements, dans chaque U.E., sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les U.E. est garantie par le fait que tous les enseignements s'appuient sur des échanges d'expériences et de savoir référés à des situations rencontrées ou vécues par les étudiants, notamment en stages

Stages

Les stages auront pour objectif essentiel de faire travailler les étudiants dans les situations concrètes en intégrant dans leur pratique les connaissances théoriques et les outils méthodologiques mis à leur disposition au cours de leur formation. Les étudiants devront nécessairement choisir des lieux de stages diversifiés, leur permettant d'être confrontés à des situations variées (différents types de publics), d'actions de formation, de centres de formation, d'institutions). La régulation (préparation, suivi et exploitation) des stages est assurée au sein d'une unité d'enseignement.

Intervenants

Interviennent notamment dans ce diplôme les membres de l'équipe enseignante de Sciences de l'Éducation ainsi que d'autres universitaires-chercheurs et professionnels qualifiés.

Poursuite dans le cursus en Sciences de l'Éducation

Le Diplôme d'Université "Démarches Éducatives en Sécurité Routière" ne donne pas accès, de plein droit, à la 3^{ème} année de Licence. Toutefois, les candidats titulaires de ce D.U. pourront solliciter une inscription en 3^{ème} année de Licence Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'Éducation, dans les conditions ci-après précisées.

Le Département des Sciences de l'Éducation transmettra un avis favorable à la Commission Pédagogique de l'Université (secteur Lettres et Sciences humaines), seule instance habilitée aux termes du décret du 23 août 1985 à autoriser cet accès, à condition que :

A - Le candidat :

- soit titulaire d'un titre donnant accès aux études universitaires françaises (baccalauréat, ESEU, DAEU, Brevet technicien, Bac international, Bac franco-allemand, Bac européen),
- qu'il ait 5 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de la formation, du travail social ou de la santé,
- et qu'il ait obtenu ce D.U. avec mention Bien.

OU QUE

B - Le candidat :

- fasse état d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de la formation, du travail social ou de la santé, s'il n'est pas titulaire d'un titre donnant accès aux études universitaires,
- et qu'il ait obtenu ce D.U. avec mention Bien.